

## **SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ .....</b>	<b>5</b>
1.1. Maintien des actifs .....	7
1.2. Amélioration de la qualité.....	8
1.3. Croissance de la demande .....	8
1.4. Respect des exigences.....	9
<b>2. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES ....</b>	<b>10</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories .....	5
Tableau 2 : Suivi des investissements par types d'investissements .....	6
Tableau 3 : Investissements en Maintien des actifs .....	7
Tableau 4 : Investissements en Croissance de la demande.....	8
Tableau 5 : Investissements en Respect des exigences .....	9
Tableau 6 : Investissements en Maintien des actifs dans les réseaux autonomes .....	10
Tableau 7 : Investissements en Croissance de la demande dans les réseaux autonomes .	10



## 1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$

- 1 Le tableau 1 présente le suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories  
 2 d'investissements pour l'année 2015, comparés aux investissements autorisés par la  
 3 décision D-2015-018 et ceux de l'année de base 2015.

**TABLEAU 1 :  
 SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ PAR CATÉGORIES – 2015 (M\$)**

CATÉGORIES	D-2015-018	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2015-018	Réel vs Année de base
Maintien des actifs	207,8	211,8	214,2	6,4	2,4
Amélioration de la qualité	33,5	19,4	10,8	(22,7)	(8,6)
Croissance de la demande	270,3	231,0	243,1	(27,2)	12,1
Respect des exigences	39,3	30,0	34,1	(5,2)	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>550,9</b>	<b>492,2</b>	<b>502,1</b>	<b>(48,8)</b>	<b>9,9</b>

- 4 Les investissements inférieurs à 10 M\$ s'élèvent à 502,1 M\$, soit inférieurs de 48,8 M\$ à  
 5 ceux autorisés pour 2015 et supérieurs de 9,9 M\$ par rapport à l'année de base.
- 6 Comme mentionné au dossier R-3933-2015<sup>1</sup>, le Distributeur planifie l'ensemble de ses  
 7 travaux sur le réseau en fonction de ses priorités, selon deux types d'investissements, soit  
 8 ceux à impact main-d'œuvre et les autres investissements, et ce, sans égard aux types  
 9 d'autorisation.
- 10 Le tableau 2 présente le suivi des investissements par types d'investissements pour l'année  
 11 2015, comparés à l'ensemble des investissements autorisés par la décision D-2015-018 et  
 12 ceux de l'année de base 2015.

<sup>1</sup> R-3933-2015, HQD-9, document 5 (B-0038).

**TABLEAU 2 :  
SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2015 (M\$)**

TYPES D'INVESTISSEMENTS	D-2015-018	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2015-018	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	471,7	428,5	430,6	(41,1)	2,1
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	11,7	11,0	9,7	(2,0)	(1,3)
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	406,6	353,3	393,3	(13,3)	40,0
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	53,4	64,2	27,7	(25,8)	(36,6)
Autres investissements	371,8	419,8	349,7	(22,1)	(70,2)
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	0,3	0,2	0,3	-	0,1
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	144,3	138,9	108,9	(35,4)	(30,1)
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	227,2	280,7	240,5	13,3	(40,2)
<i>dont projets LAD</i>	202,7	259,3	227,8	25,1	(31,5)
<b>Investissements totaux</b>	<b>843,5</b>	<b>848,3</b>	<b>780,3</b>	<b>(63,2)</b>	<b>(68,0)</b>
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	12,0	11,2	10,0	(2,0)	(1,2)
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	550,9	492,2	502,1	(48,8)	9,9
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	280,6	344,9	268,2	(12,5)	(76,8)
<i>dont projets LAD</i>	202,7	259,3	227,8	25,1	(31,5)

### **Investissements à impact main-d'œuvre**

1 Au cours de l'année 2015, des départs à la retraite plus importants qu'anticipé et des retards  
 2 dans le comblement des postes de métiers-lignes ont entraîné une baisse de la force de  
 3 travail. Également, compte tenu de la nature des travaux à réaliser, la contribution des  
 4 entrepreneurs externes a été moindre que celle planifiée.

5 De plus, en cours d'année, le Distributeur doit réévaluer l'ensemble des travaux à réaliser sur  
 6 son réseau en fonction des nouvelles réalités, indépendamment du type d'autorisation. Ainsi,  
 7 une mise à jour en continu de la planification des travaux a été effectuée par le Distributeur  
 8 pour tenir compte de l'évolution de ses besoins, de ses priorités et de la force de travail  
 9 totale disponible.

10 Par conséquent, le Distributeur a dû revoir le niveau d'investissements de l'année de base  
 11 présenté au dossier R-3933-2015<sup>2</sup> afin de tenir compte de la baisse de la force de travail  
 12 totale disponible. Ainsi, la force de travail prévue pour les projets supérieurs à 10 M\$ a été  
 13 réallouée en partie aux projets inférieurs à 10 M\$, principalement en raison des éléments  
 14 suivants :

- 15 • report dans la réalisation de certains projets supérieurs à 10 M\$, en raison entre  
 16 autres de retards dans l'obtention de servitudes ou d'autorisations municipales ou  
 17 gouvernementales nécessaires aux projets ;
- 18 • traitement en priorité des demandes en alimentation des abonnés, afin de bien  
 19 desservir la clientèle ;
- 20 • analyse et priorisation des travaux en fonction des cotes de criticité du portefeuille de  
 21 projets.

<sup>2</sup> Dossier R-3933-2015, pièce HQD-9, document 5 (B-0038).

### Autres investissements

Hydro-Québec a entrepris un virage en matière de technologies de l'information. Cette transformation s'est concrétisée, entre autres, par la création en octobre 2015 de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications (VPTIC), qui réunit l'ensemble des activités en informatique et en télécommunication de l'entreprise.

Ce regroupement vise l'amélioration de la qualité des services et l'optimisation des ressources. Ainsi, la VPTIC poursuit la mise en œuvre d'une vision intégrée en matière de gouvernance, d'architecture, de développement, d'exploitation et de cybersécurité. Cette réorganisation a entraîné le repositionnement de l'ensemble des projets du Distributeur en technologies de l'information, expliquant la baisse des investissements.

#### 1.1. Maintien des actifs (6,4 M\$)

**TABLEAU 3 :**  
**INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS – 2015 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2015-018	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2015-018	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	118,7	111,0	126,0	7,2	15,0
Réseau de distribution	118,7	111,0	126,0	7,2	15,0
Autres investissements	89,1	100,8	88,3	(0,8)	(12,6)
Centrale de production	12,0	25,6	20,0	8,0	(5,6)
Réseau de transport	4,2	3,4	3,2	(1,0)	(0,2)
Mesurage et relèvements	6,0	8,1	10,2	4,2	2,1
Bâtiments	29,5	25,0	28,8	(0,7)	3,8
Matériel roulant	15,0	12,0	11,8	(3,2)	(0,2)
Autres actifs de soutien	22,4	26,7	14,3	(8,1)	(12,5)
<b>TOTAL</b>	<b>207,8</b>	<b>211,8</b>	<b>214,2</b>	<b>6,4</b>	<b>2,4</b>

L'augmentation de 6,4 M\$ est expliquée principalement par les éléments suivants :

- Investissements à impact main-d'œuvre (7,2 M\$)

Comme mentionné au dossier R-3933-2015<sup>3</sup>, le montant autorisé inclut le projet Système d'information géoréférencé (SIG), qui a été reclassé à la rubrique « autres actifs de soutien », ce qui amène l'écart à 12,3 M\$. Cette hausse des investissements est principalement attribuable à l'analyse et à la priorisation des projets en renouvellement d'équipements de même qu'aux travaux relatifs au rétablissement après pannes.

<sup>3</sup> Dossier R-3933-2015, pièce HQD-9, document 5 (B-0038).

- 1 • Autres investissements (-0,8 M\$)
- 2     o Centrale de production (8,0 M\$)
- 3         La hausse des investissements s'explique principalement par la réfection des
- 4         parcs à carburant, en conformité avec le *Règlement sur les systèmes de*
- 5         *stockage de produits pétroliers et de produits apparentés.*
- 6     o Mesurage et relève (4,2 M\$)
- 7         La hausse s'explique par l'installation d'un nombre plus élevé que prévu de
- 8         compteurs de type commercial, institutionnel et industriel de première
- 9         génération.
- 10    o Matériel roulant (-3,2 M\$)
- 11         Cette baisse découle de la réévaluation des besoins par le Distributeur,
- 12         indiquée au tableau 7 de la pièce HQD-9, document 5 (B-0038) du dossier
- 13         R-3933-2015.
- 14    o Autres actifs de soutien (-8,1 M\$)
- 15         Le changement organisationnel d'Hydro-Québec relatif à la gouvernance des
- 16         technologies de l'information a entraîné le report ou l'abandon de projets
- 17         planifiés par le Distributeur.

### 1.2. Amélioration de la qualité (-22,7 M\$)

18 Tout comme pour les Autres actifs de soutien, la diminution des investissements en

19 amélioration de la qualité découle du changement organisationnel d'Hydro-Québec

20 en technologies de l'information qui a entraîné le report ou l'abandon des projets

21 planifiés par le Distributeur.

### 1.3. Croissance de la demande (-27,2 M\$)

**TABLEAU 4 :**  
**INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE – 2015 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2015-018	Année de base	Réel	Écart	
				Réel vs D-2015-018	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	252,1	215,8	234,4	(17,8)	18,5
Réseau de distribution	73,8	58,5	69,1	(4,8)	10,5
Alimentation des abonnés	178,3	157,3	165,3	(13,0)	8,0
Autres investissements	18,2	15,2	8,8	(9,4)	(6,4)
Réseaux autonomes	5,5	5,1	0,9	(4,6)	(4,2)
Équipements de mesurage	11,7	10,1	7,9	(3,8)	(2,2)
Autres actifs de soutien	1,0	-	-	(1,0)	-
<b>TOTAL</b>	<b>270,3</b>	<b>231,0</b>	<b>243,1</b>	<b>(27,2)</b>	<b>12,1</b>



1 La diminution est expliquée par :

- 2 • Investissements à impact main-d'œuvre (-17,8 M\$)

3 Comme indiqué précédemment, le Distributeur a traité les demandes en alimentation  
4 des abonnés en priorité, afin de bien desservir la clientèle. De plus l'analyse des  
5 cotes de criticité du portefeuille de projets en cours d'année a permis de revoir les  
6 interventions prioritaires ciblées par le Distributeur.

- 7 • Autres investissements (-9,4 M\$)

- 8 ○ Réseaux autonomes (-4,6 M\$)

9 L'écart s'explique principalement par le repositionnement des projets requis en  
10 ajout de puissance et des avant-projets y afférent, de même que le report en  
11 2016 du projet d'ajout de génératrices d'urgence à Schefferville.

- 12 ○ Équipements de mesurage (-3,8 M\$)

13 La baisse des investissements est attribuable à un coût unitaire inférieur.

#### 1.4. Respect des exigences (-5,2 M\$)

**TABLEAU 5 :**  
**INVESTISSEMENTS EN RESPECT DES EXIGENCES – 2015 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2015-018	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2015-018	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	35,8	26,5	32,9	(2,9)	6,4
<i>Demandes de tiers</i>	24,9	17,4	22,8	(2,1)	5,4
<i>Poteaux en commun</i>	7,0	3,4	2,6	(4,4)	(0,8)
<i>Ententes contractuelles avec la CSEM</i>	3,9	5,7	7,5	3,6	1,8
Autres investissements	3,5	3,5	1,2	(2,3)	(2,3)
<i>Droits d'émission-gaz à effet de serre</i>	3,5	2,8	1,2	(2,3)	(1,6)
<i>Autres</i>	-	0,7	-	-	(0,7)
<b>TOTAL</b>	<b>39,3</b>	<b>30,0</b>	<b>34,1</b>	<b>(5,2)</b>	<b>4,1</b>

14 Comme mentionné au dossier R-3933-2015<sup>4</sup>, la planification des investissements est  
15 majoritairement établie sur la base des données historiques des deux dernières années. Le  
16 niveau d'investissement du Distributeur est tributaire des demandes provenant des  
17 municipalités, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des  
18 transports, des câblodistributeurs et autres.

<sup>4</sup> R-3933-2015, pièce HQD-9, document 5 (B-0038).

## 2. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES

- 1 Conformément à la décision D-2015-018<sup>5</sup>, le Distributeur présente, respectivement aux  
 2 tableaux 6 et 7, les projets et activités d'investissement dont la dépense annuelle est de plus  
 3 de 1 M\$ dans les réseaux autonomes en maintien des actifs et en croissance de la  
 4 demande.

**TABLEAU 6 :  
 INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2015 (M\$)**

Projets et activités	D-2015-018	Année de base	Réel
<b>Centrale de production</b>			
Parc à carburant (Obedjiwan)	1,5	4,3	2,1
Parc à carburant (Inukjuak)	0,5	2,2	1,8
Parc à carburant (Aupaluk)	0,3	2,6	1,8
Parc à carburant (Île-d'entrée)	0,2	2,2	0,1
Parc à carburant (Umiujaq)	1,1	2,6	2,0
Réhabilitation de l'oléoduc de Cap-aux-Meules			3,1
Système de levage à l'évacuateur de crues (Schefferville)	1,0	0,4	0,3
Système de commande manuelle (Iles-de-la-Madeleine)	1,1		0,2
Poutrelles du pertuis (Schefferville)	1,8	2,8	2,1
Avant-projets (projets majeurs Schefferville) <sup>1</sup>		1,2	
Autres <sup>1</sup>	4,5	7,3	6,5
<b>Total</b>	<b>12,0</b>	<b>25,6</b>	<b>20,0</b>

<sup>1</sup> Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.

**TABLEAU 7 :  
 INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2015  
 (M\$)**

Projets et activités	D-2015-018	Année de base	Réel
<b>Réseau de distribution</b>			
Programme d'équipement <sup>1</sup>	1,8	1,8	0,7
<b>Alimentation des abonnés <sup>1</sup></b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>
<b>Autres investissements</b>			
Ajout de génératrices d'urgence (Schefferville)	1,6	4,5	
Avant-projet (projet majeur Puvirnitug)	1,1		
Autres avant-projets (projets majeurs) <sup>1</sup>	2,0	0,6	
Autres <sup>1</sup>	0,8		0,9
<b>Sous- total</b>	<b>5,5</b>	<b>5,1</b>	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>9,1</b>	<b>8,7</b>	<b>3,7</b>

<sup>1</sup> Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.

<sup>3</sup> D-2015-018, paragraphe 706. (Note : À la lecture des paragraphes 705 et 706, le Distributeur comprend que le paragraphe 706 s'applique aux projets et activités en réseaux autonomes de plus de 1 M\$ et non de moins de 1 M\$).